



**HAL**  
open science

**Compte-rendu. Jean-François “Maxou” Heintzen, Chanter le crime. Canards sanglants et plaintes tragiques Saint-Pourçain-sur-Sioule, Éditions Bleu autour, 2022 Préface Jean Lebrun. Postface François Colombet,**  
Marc Renneville

► **To cite this version:**

Marc Renneville. Compte-rendu. Jean-François “Maxou” Heintzen, Chanter le crime. Canards sanglants et plaintes tragiques Saint-Pourçain-sur-Sioule, Éditions Bleu autour, 2022 Préface Jean Lebrun. Postface François Colombet., Criminocorpus, revue hypermédia. Histoire de la justice, des crimes et des peines, 2022, <https://journals.openedition.org/criminocorpus/11730>. <10.4000/criminocorpus.11730>. <hal-03667901>

**HAL Id: hal-03667901**

**<https://hal.science/hal-03667901v1>**

Submitted on 16 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Jean-François “Maxou” Heintzen, *Chanter le crime. Canards sanglants et plaintes tragiques*

Saint-Pourçain-sur-Sioule, Éditions Bleu autour, 2022. Préface Jean Lebrun. Postface François Colombet, 672 p.

**Marc Renneville**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/criminocorpus/11730>

DOI : [10.4000/criminocorpus.11730](https://doi.org/10.4000/criminocorpus.11730)

ISSN : 2108-6907

**Éditeur**

Criminocorpus

**Référence électronique**

Marc Renneville, « Jean-François “Maxou” Heintzen, *Chanter le crime. Canards sanglants et plaintes tragiques* », *Criminocorpus* [En ligne], Comptes rendus, mis en ligne le 13 mai 2022, consulté le 15 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/11730> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.11730>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 mai 2022.



La revue *Criminocorpus* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Jean-François "Maxou" Heintzen, *Chanter le crime. Canards sanglants et complaintes tragiques*

Saint-Pourçain-sur-Sioule, Éditions Bleu autour, 2022. Préface Jean Lebrun. Postface François Colombet, 672 p.

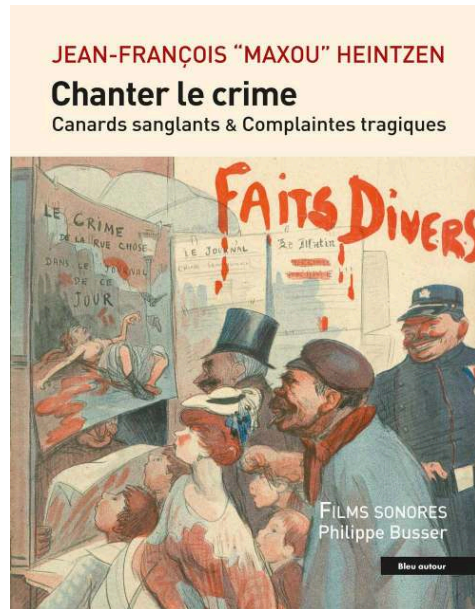
Marc Renneville

---

## RÉFÉRENCE

Jean-François "Maxou" Heintzen, *Chanter le crime. Canards sanglants et complaintes tragiques*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Éditions Bleu autour, 2022. Préface Jean Lebrun. Postface François Colombet, 672 p.

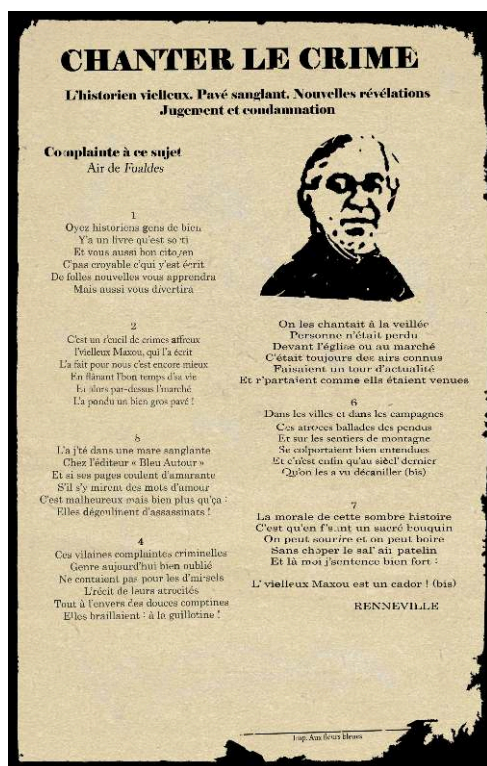
- 1 Ainsi que l'expose l'auteur, cet ouvrage volumineux « souhaite tirer de l'oubli » une forme chantée originale, disparue il y a moins d'un siècle en France et pour partie oubliée. Il s'agit de la complainte criminelle, récit populaire chanté et éphémère, narrant un fait divers d'actualité criminelle sur un air connu. Les lecteurs de Criminocorpus connaissent déjà un peu l'affaire. Notre revue a mis en ligne en 2021 les actes d'un colloque international sur le sujet<sup>1</sup> et le musée Criminocorpus propose depuis 2017 une base de données géolocalisées contenant, au moment de ce compte rendu, le signalement descriptif de plus de 1 200 plaintes<sup>2</sup>. Or, ce qu'il faut souligner d'emblée, c'est que ces réalisations ont vu le jour au Clamor grâce à la coopération enthousiaste de Jean-François « Maxou » Heintzen qui, sans avoir suivi une carrière académique d'historien, en possède depuis longtemps toutes les qualités<sup>3</sup>.
- 2 Chercheur d'archives, dénicheur de sources, collectionneur aussi, musicien et autrefois enseignant en mathématiques, notre collègue a patiemment collecté un vaste corpus de plaintes sur une période - XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles - que l'on peut qualifier de tardive, eu égard à l'ancienneté du genre. Son livre reflète cet intérêt centré sur ce dernier temps des plaintes, que l'historiographie avait jugé trop rapidement comme une période de marginalisation et de déclin au profit d'une presse conquérante faisant la part belle au récit criminel. *Chanter le crime* nous invite à reconsidérer cette évolution. Il démontre en effet combien le genre est encore bien présent sous la Troisième République dans l'espace public, tant dans les villes que dans les campagnes, combien il est créatif et remplit une fonction sociale de diffusion de l'actualité du fait divers marquée par une mise en concurrence mais aussi de fortes interactions avec la presse quotidienne.
- 3 L'ouvrage est composé de quatre parties chronologiques « Avant 1870 », « De 1870 à 1914 », « De 1914 à 1939 » et une dernière section beaucoup plus brève : « Après 1940 ». Les trois premières parties se divisent en sections alternant « Canards et plaintes », « Éclairages » et « Crimes chantés ». La plainte est ainsi suivie dans ses caractéristiques et l'évolution de sa forme. Débutant en général par un appel, son texte est rimé en strophes, elle est longue, lancinante et se termine souvent par une morale. Puis, peu à peu, elle évolue vers la forme de la chanson, sous l'influence des airs à la mode enjoués qui dédramatisent le propos. Elle se redéploie dans une structure à refrains qui tend, par sa répétition, à édulcorer le récit et les feuilles mêmes sur lesquelles elle est imprimée sont de plus petites tailles. Les détails et les explications ainsi livrés au fil de l'ouvrage relèvent d'un travail d'analyse original, très documenté et très utile pour bien comprendre les pratiques de la complainte criminelle, de sa composition à son édition, de sa diffusion à sa transmission.



- 4 La section des « crimes chantés » rapporte une sélection d'affaires résumées et scandées par des extraits de plaintes qui leur sont consacrées. Plus d'une trentaine d'affaires sont passées en revue. Leur sélection repose à la fois sur leur résonance médiatique et judiciaire, et aussi sur leur valeur d'illustration. Ce traitement original permet d'entrer dans chaque fait divers tout en en dégagant, le cas échéant, la place qu'il occupe dans l'histoire du genre. C'est ainsi que pour l'affaire Troppmann (1869), l'analyse du crime et des plaintes liées invite à changer notre perspective historiographique. Il n'est plus possible en effet d'y voir « le chant du cygne » de la plainte criminelle mais bien plutôt, ainsi que nous y invite l'auteur, « un nouvel essor » qui portera le développement de la littérature canardière jusqu'à la Première Guerre mondiale, avant qu'elle n'amorce un lent et résistant déclin, durant l'entre-deux-guerres, sous le coup de la diffusion radiophonique. On retrouve dans cette section des noms bien connus de l'histoire criminelle (Madeleine Albert, Hélène Jégado, Dumollard, Pranzini, Bompard et Eyraud, Vacher, Brière, Steinheil, Landru, Gorguloff, Nozière, Stavisky, etc.) mais ces cas n'avaient jamais été traités jusqu'ici par une approche chantée, à l'exception récente de Vacher à laquelle « Maxou » avait contribué<sup>4</sup>. On note également que le dernier crime chanté de l'ouvrage est un crime collectif commis en temps de guerre. Il s'agit du village martyr d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), lieu d'un massacre de la population le 10 juin 1944 par une colonne de Waffen SS de la division Das Reich. C'est bien là, à cette nouvelle borne chronologique qu'il faut désormais arrimer le « chant du cygne » de la plainte car, si de nombreuses feuilles sont encore publiées après la Libération, le genre s'y trouve dilué au milieu de chansons plus légères. Définitivement concurrencé par le chant permanent de la radio, il est ringardisé par la télévision, réduit au silence et condamné à l'oubli à l'orée des années 60. De nos jours, les chanteurs ambulants ont disparu et la poésie narrative de la plainte s'est perdue.
- 5 Ce livre a été conçu avec beaucoup de soin, il est agrémenté de nombreuses illustrations et augmenté d'un complément sonore à la fois judicieux et indispensable. La clé USB encartée dans le premier rabat de couverture contient deux pistes sonores enregistrées en son binaural et multi-canal. La première, « Conter le crime », est une libre interprétation contemporaine des plaintes criminelles servie par des comédiens, des chanteurs et des musiciens : Olivier Perrier et Monique Brun, Yannick Guilloux, Mathilde Paris, Roland Brou, Patrick Couton, Jean-François « Maxou » Heintzen, Riton la Manivelle et Arnaud Moyencourt, dit « le facteur ». La seconde piste est un entretien entre l'auteur du livre et Yannick Guilloux, docteur en littérature, professeure de Lettres, chanteuse et spécialiste des répertoires populaires du Centre de la France. Leur dialogue est émaillé de chants interprétés par Monique Brun, Roland Brou, Patrick Couton et par eux-mêmes ; on entend également Patrick Couton, à la guitare et à la autoharpe, et Jean-François « Maxou » Heintzen, à la vielle.
- 6 Historien à part entière et musicien chanteur, Jean-François Maxou Heintzen nous a aussi convaincus de l'importance des interprétations pour éprouver l'émotion et l'imaginaire transmis dans ces chansons. Cette pratique d'histoire sensible expérimentale n'est pas sans risques mais elle présente le mérite d'ouvrir le champ des possibles dans nos restitutions du passé. Gageons qu'avec cette somme appelée à faire référence, la plainte criminelle trouvera enfin la place qui lui est due dans l'histoire culturelle car pour l'histoire de la justice, sa valeur de source ne peut plus être ignorée.

Ainsi, en juste retour à l'originalité du livre recensé, il est temps d'empoigner notre instrument et d'entonner en chœur les couplets suivants :

Marc Renneville, « Chanter le crime. L'historien vieilleux. Pavé sanglant. Nouvelles révélations. Jugement et condamnation »



Collection Marc Renneville

## NOTES

1. Jean-François "Maxou" Heintzen et Sophie Victorien, « Les plaintes criminelles en France après 1870 : inventaire, problématisation, valorisation d'un corpus méconnu », *Criminocorpus* [En ligne], 17 | 2021, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 02 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/8879> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.8879>
2. . J.-F. "Maxou" Heintzen (dir.), *Complaintes criminelles en France (1870-1940)*, Musée Criminocorpus, <https://complaintes.criminocorpus.org/>
3. Notons que Jean-François "Maxou" Heintzen a soutenu en 2007 une thèse de doctorat d'histoire : *Musiques discrètes et société, Les pratiques musicales des milieux populaires à travers le regard de l'autorité dans les provinces du centre de la France, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de Bernard Dompnier (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, CHEC).
4. Marc Renneville, *Le chant des crimes. Les plaintes de l'affaire Vacher*, Auxy, Gaelis éditions, 2021.

---

## AUTEURS

### MARC RENNEVILLE

Directeur du CLAMOR et de la publication de la plateforme Criminocorpus depuis sa création, Marc Renneville est chercheur au CNRS, membre du centre Koyré. Ses recherches portent sur l'histoire des sciences du crime et du criminel et le rapport entre les savoirs criminologiques et l'application des peines (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Il mène depuis 2003 des projets de valorisation numérique de l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Il est notamment l'auteur de *Le langage des crânes. Histoire de la phrénologie* (La Découverte, 2020), *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires* (Fayard, 2003) et *Vacher l'éventreur : archives d'un tueur en série* (Jérôme Millon, 2019).